



FRANCE  
**compétences**  
CERTIFICATION  
enregistrée au Répertoire spécifique

# Formation *certifiante* Organisation et mise en œuvre d'une action de tutorat

Les Formateurs / Tuteurs  
Moteurs du pilotage de la  
performance

2 jours + certification

**92% de satisfaction**

les acteurs de  
la compétence  
créateurs d'avenir professionnels



TEAMWORK  
Community  
WORKING  
THINK PROGRESSIVE MODERN  
MOTIVATION flexibilit  
SOCIAL CRA  
freede

# Organisation et mise en œuvre d'une action de tutorat



## POUR QUI ?

Collaborateurs évoluant dans une fonction métier, support ou management et souhaitant s'orienter vers une fonction de tuteur au sein de l'entreprise.

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'employabilité : cette formation favorise l'accès à des activités de tutorat dans le cadre de parcours de formation certifiants et/ou de mise en œuvre d'AFEST (Action de Formation en Situation de Travail).

## PREREQUIS

Une expérience en entreprise/établissement d'au moins 2 ans niveau d'accès et/ou un niveau bac + 2.

## OBJECTIFS

**A la fin de cette formation vous serez capable de :**

- ✓ Identifier et définir les missions du tuteur
- ✓ Développer les compétences pédagogiques et relationnelles du tuteur
- ✓ Evaluer l'action de tutorat



## PROGRAMME

- **Identifier les missions du tuteur**
  - Le rôle et les fonctions du tuteur
  - Méthodologie d'organisation du tuteur
  - Les publics à accompagner
- **Le développement des compétences pédagogiques et relationnelles du tuteur**
  - Repérage des différentes situations de tutorat pour identifier les adaptations nécessaires de la part du tuteur,
  - Intégration harmonieusement de la fonction de tuteur dans son temps de travail afin de l'optimiser,
  - Construction de l'ingénierie pédagogique pour chaque situation de tutorat (les différentes étapes pour transférer un savoir-faire),
  - Choix des techniques de tutorat appropriées aux compétences transférées et aux préférences des tutorés,
  - Adoption d'une posture relationnelle efficace,
  - Implication des différents acteurs dans la réussite du parcours du tutoré,
- **L'évaluation de l'action de tutorat**
  - Mesure de la progression d'une action de tutorat,
  - Mesure des acquis des tutorés et évaluation de leur progression.

Évaluation des acquis : Réalisation d'applications terrain  
Mise à disposition d'un espace collaboratif sécurisé et à distance

*Epreuves de certification*

## MODALITES & DELAIS D'ACCES

### Session INTER

La formation est accessible via :

- le dossier d'inscription disponible en ligne sur le site [www.lvsn.fr](http://www.lvsn.fr)
- par téléphone et/ou mail

3 sessions/an : démarrage février, juillet et décembre

Inscription possible dès à présent

### Session INTRA

Les inscriptions se font via :

- le dossier d'inscription disponible en ligne sur le site [www.lvsn.fr](http://www.lvsn.fr)
- en nous contactant directement par téléphone et/ou mail

Le calendrier de l'action de formation est fixé avec votre entreprise en fonction de ses impératifs

## MODALITÉS PRATIQUES

2 possibilités déterminées pour chaque session :

- En présentiel et/ou à distance
- Mise à distance du présentiel (classes virtuelles et travail en autonomie à distance)



Accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Pour réussir votre formation, nous avons la capacité d'adapter certaines prestations aux situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

# Organisation et mise en œuvre d'une action de tutorat

## CERTIFICATION

Cette formation aboutit à l'obtention de la certification « **Organisation et mise en œuvre d'une action de tutorat** » inscrite au Répertoire Spécifique (RS).

La certification est délivrée à l'issue de 2 **épreuves** :

- Epreuve n°1 : Présentation d'une action de tutorat et de son organisation conduite (ou en préparation) par le candidat
- Epreuve n°2 : Description d'une séquence de développement et d'évaluation de compétences

**Taux d'abandon en cours de formation : 0%**

### POUR EN SAVOIR + SUR LE PROCESSUS DE CERTIFICATION

- Explication détaillée du processus de certification
- Présentation détaillée du programme
- Processus qualité des formations chez LVSN
- 

**Un numéro de téléphone pour un contact personnalisé :**

**+33 (0)2 31 91 61 05**

**Une adresse mail : [vsabouroux@lvsn.fr](mailto:vsabouroux@lvsn.fr)**

# Organisation et mise en œuvre d'une action de tutorat

## PROFIL ANIMATEUR

Animateurs experts dans leur domaine qui développent une pédagogie fondée sur la psychologie positive

## LA PÉDAGOGIE MISE EN ŒUVRE

résolument positive, s'appuie sur les travaux de recherche de la psychologie positive qui met en avant les points forts de l'apprenant (ses connaissances par exemple) pour les renforcer et faciliter, dans un second temps, les travaux sur les points à améliorer. Ces progrès se font d'autant plus facilement que l'apprenant est dans un état d'esprit positif, constructif.

## LES + DE LA FORMATION

- + Une reconnaissance de compétences par une **Certification Professionnelle**
- + Une pédagogie active et déductive
- + Un accompagnement individualisé et personnalisé

# Organisation et mise en œuvre d'une action de tutorat

## PRIX session INTER

1 450 € / personne

### Ce prix comprend :

- la formation et sa documentation
- les pauses pour les journées en présentiel
- les épreuves de certification

## Pour un prix en INTRA

Contactez-nous, nous vous établissons un devis personnalisé

## Pour en savoir +

Un téléphone : +33 (0)2 31 91 61 05

Une adresse mail : [vsabouroux@lvsn.fr](mailto:vsabouroux@lvsn.fr) ou [lnadal@lvsn.fr](mailto:lnadal@lvsn.fr)

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/>



<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6285/>

LVSN a souscrit une déclaration préalable auprès de la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) qui nous a exonéré de la TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle. A titre de contrôle, nous déposons chaque année un bilan pédagogique et financier auprès de cet organisme pour validation de l'exonération.